

Remplacement du mazout—Loi

remplacement du pétrole. Ces derniers ont énormément aidé les Canadiens. Ils font partie des programmes d'intervention directe que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources range dans quatre catégories. La première tend, grâce au PITRC, à économiser l'énergie. La deuxième a pour but de mettre en valeur nos ressources renouvelables. La troisième vise le développement d'énergies nouvelles et la quatrième, par le PCRP, a pour objet de remplacer le mazout comme source d'énergie.

Je reviendrai sur les deuxième et troisième catégories, c'est-à-dire la mise en valeur de nos ressources renouvelables et le développement d'énergies nouvelles. Tout d'abord, je tiens à expliquer dans quelle mesure le projet de loi C-24 va nuire aux deux programmes d'intervention directe. Puisque ces programmes s'adressent aux consommateurs, ils ont donc un caractère très particulier. A vrai dire, ils concernent directement les familles et les propriétaires. Abolir des programmes de ce genre revient à dire que nous allons priver les familles canadiennes de crédits que le gouvernement fédéral leur destinait.

Il importe de savoir quelles conséquences auront ces suppressions. Voyons ce qu'il en est, en premier lieu, du Programme d'isolation thermique des maisons canadiennes, qui s'adresse aux propriétaires soucieux d'économiser l'énergie. Ceux-ci peuvent obtenir un remboursement de leurs dépenses jusqu'à concurrence de \$500. Il est d'une extrême importance. Jusqu'à l'été de 1984, il avait déjà aidé un million et demi de ménages canadiens à économiser de l'énergie. Pendant la seule année de 1983, les frais de chauffage des maisons ont baissé de 500 millions de dollars. Ce programme a donc remporté un énorme succès.

Quant au Programme canadien de remplacement du pétrole, les propriétaires s'en sont prévalus pour adopter un autre mode de chauffage que le mazout. Lui aussi est important. Le mazout a déjà coûté extrêmement cher, bien que de nos jours son prix ait baissé. Néanmoins, il risque de grimper encore pour atteindre les niveaux que nous avons connus au moment de la crise énergétique, voire de les dépasser. Au-delà de 425,000 familles canadiennes ont touché des subventions allant jusqu'à \$800 depuis que le programme est entré en vigueur en 1980. Nous avons réduit de 10 millions de barils notre consommation annuelle de mazout. Le nombre de maisons chauffées au mazout a baissé de 42 à 31 p. 100 dans les trois ans antérieurs à l'été de 1984.

Ces deux programmes auxquels s'ajoute le Programme d'aide à la remise en état des logements, qui a été comprimé de 25 p. 100 aux termes de l'exposé économique et financier du 8 novembre, forment l'essentiel de l'aide consentie aux familles canadiennes sous forme de subventions aux ménages. Or, le gouvernement semble en sous-estimer l'importance, ce qui est fort dommage pour les Canadiens et le gouvernement.

Jetons un coup d'œil sur la subvention de \$500 accordée aux familles dans le cadre du PITRC et à celle de \$800 qu'elles ont touchée en vertu du PCRP. On conçoit que ce sont des sommes importantes. Chaque propriétaire a reçu ces montants en vertu de ces deux programmes. Il ne faudrait pas en rester là. Les bienfaits de ces deux programmes ont largement dépassé la valeur des subventions, en grande partie parce que c'est le gouvernement fédéral qui les a parrainés. Les programmes en cause, de remplacement du pétrole et d'isolation thermique des maisons canadiennes ne s'adressent pas aux administrateurs de

multinationales. Ils ne s'adressent pas à des personnes engagées à longueur d'année dans le secteur de l'énergie. Ils visent les simples consommateurs qui s'inquiètent du prix du mazout pour chauffer leur maison et du prix de l'essence pour leur automobile, notamment. Il est extrêmement important de ne pas perdre cela de vue. Ils veulent savoir comment réduire leurs coûts énergétiques.

• (1200)

Parce que le nombre de chômeurs et de personnes de plus de 65 ans à revenu fixe augmente sans cesse et que les conventions salariales accusent du retard, il devient de plus en plus important pour les consommateurs d'affecter l'argent qu'ils consacraient à l'énergie à d'autres dépenses essentielles comme le loyer, les aliments, et les vêtements pour eux et leurs enfants. C'est extrêmement important.

Il ne faut pas envisager ce programme du seul point de vue du financement. Comment ce programme a-t-il été appliqué? Il a été appliqué par le gouvernement fédéral qui a diffusé énormément d'information. Cette information ne portait pas seulement sur le coût du pétrole, mais aussi sur le coût des sources de remplacement. Ce qui importe par-dessus tout, le consommateur canadien avait confiance dans ce programme parce que c'était le gouvernement fédéral qui s'en occupait. Le gouvernement fédéral a distribué des brochures. Il a fourni de l'information sur les autres sources d'énergie. Il a organisé un service gratuit d'information par téléphone où le consommateur ordinaire pouvait appeler pour se renseigner.

Je crois qu'ils sont rares les députés qui n'ont pas connu de bénéficiaires du programme depuis qu'ils sont députés ou avant. Un grand nombre de problèmes se posaient. Ce qui importait surtout, ce sont les personnes qui voulaient bénéficier du programme. Le gouvernement exigeait, par exemple, que les chaudières soient approuvées par l'Association de normalisation canadienne. Un nombre impressionnant de personnes m'ont dit qu'elles s'étaient fiées au fournisseur, mais qu'elles venaient de se faire refuser la subvention de \$800. C'est tragique. Elles n'avaient tout simplement pas les moyens de payer ces \$800 de leur poche.

Ces personnes qui ont voulu profiter du programme se fondaient sur ce qu'elles avaient lu et sur le fait que le gouvernement fédéral diffusait de l'information. La perspective de recevoir \$800 a attiré leur attention. Quel cas le Canadien ordinaire fera-t-il de la publicité qui ne le tenterait pas par la perspective d'une subvention de \$800? Le consommateur moyen court le risque terrible de se faire exploiter en matière d'économie d'énergie et de pétrole maintenant que le gouvernement se retire de ces deux importants programmes.

Qu'arrivera-t-il? Le gouvernement prétend que tout ira pour le mieux, que les gens vont encore pouvoir convertir leur système de chauffage à un autre. Tout le monde peut le faire quant à cela mais qui en aura financièrement les moyens? Que saura le consommateur des options sur lesquelles nous diffusons de l'information depuis sept ans et demi en rapport avec le Programme d'isolation thermique des maisons canadiennes et le Programme de remplacement du pétrole? Quelle sera la situation?

Le gouvernement affirme que les Canadiens sont bien au courant des options concernant l'économie d'énergie qui s'offrent à eux. Beaucoup le sont. Ils sont au courant parce qu'ils ont profité de ces deux programmes. Ceux qui ne s'en